

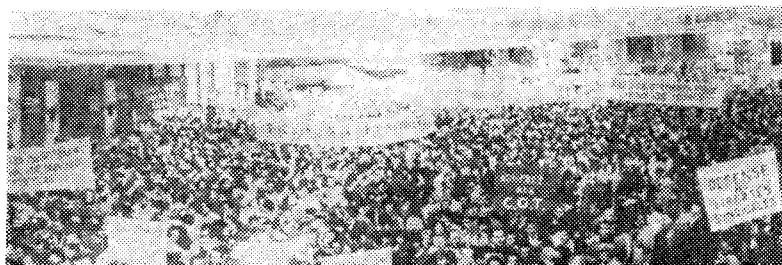
LE DELEGUE

du personnel

13^e ANNEE — MENSUEL

Rédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10^e)

**Le 33^e CONGRES
de la C.G.T.**



CONGRÈS DE LA CLASSE OUVRIÈRE



le 33^e Congrès de la C.G.T.

...des faits, des chiffres, des arguments...

sur le pouvoir des monopoles

... Près de la moitié du chiffre d'affaires national est assuré par 0,24 % seulement des entreprises — une sur quatre cents — tandis que le quart de l'activité industrielle et commerciale du pays est contrôlée par trois cents firmes seulement.

La majorité des salariés travaillant dans 0,70 % seulement des firmes françaises du commerce et de l'industrie.

Chacune des cent plus grandes firmes possède environ cinq administrateurs communs avec certaines des 99 autres. Cas particulièrement typique ; les 12 grandes banques d'affaires possèdent, à elles seules, 677 liaisons financières avec d'autres entreprises (56 en moyenne par banque !), dont 127 (10 par banque) avec les plus grandes firmes.

... Le chiffre d'affaire des 50 premières sociétés industrielles françaises s'est élevé, en 1956, à 3.806 milliards de francs, soit une somme représentant 61,5 du budget total de la France (et près de 20 % du revenu national) de la même année !...

sur la situation économique

... L'augmentation globale de 1960 constitue seulement un rattachement d'autant moins probant que, depuis plus de six mois, nous sommes de nouveau en pleine stagnation : de septembre 1960 à mars 1961, l'augmentation n'a, en effet, été que de 1,10 %, ce qui donne un taux annuel de 2,50 % à peine !...

L'examen détaillé montre d'ailleurs de très fortes inégalités selon les secteurs. Par exemple, les pétroles et carburants, la sidérurgie et la chimie ont, respectivement, progressé de 15, 16 et 31 % en 1960, alors que le bâtiment, en dépit de tous les bavardages officiels, ne progressait que de 2 % et que l'industrie du cuir reculait de 2 %. La reprise du textile en 1960 ne doit pas, non plus, faire illusion, car elle survient après deux années de régression (— 3 et — 4 % en 1958 et 1959).

... Derrières ces chiffres... se cache une réalité très simple que l'on peut résumer ainsi :

A — L'industrie lourde produisant des moyens d'équipement ou travaillant pour la guerre, progresse ; les industries de consommation stagnent ou reculent.

B — Parmi les industries qui progressent l'expansion est d'autant plus forte que la branche est plus étroitement concentrée (pétrole, sidérurgie, chimie) ; elle est d'autant plus faible que la branche est moins monopolisée (mécanique, bâtiment, etc...).

... Pour 1961, il est prévu par les services officiels que l'importation en France de voitures étrangères augmente de 85 %. D'ores et déjà, la production automobile française a été, pour le premier trimestre de 1961, inférieure de 17 % au premier trimestre de 1960

... Rappelons qu'en 1960, la production française d'acier a été de 17.300.000 tonnes contre 34.100.000 tonnes pour la production allemande qui, pour l'instant, ne manifeste aucun signe d'essoufflement, il y a donc tout lieu de penser que, pour un produit

aussi essentiel que l'acier, l'écart entre la France et l'Allemagne va encore s'accroître dans les mois à venir.

Par ailleurs, si le plan paraît optimiste en ce qui concerne l'industrie du machinisme agricole, il prévoit l'apparition de nouvelles difficultés dans l'automobile et un avenir très incertain dans l'aéronautique.

Quant aux Charbonnages de France simultanément victimes de la C.E.C.A., des accords franco-allemands sur la Sarre et de

Compte-rendu

(Suite de la page 5)

l'unité des travailleurs dans l'action pour la défense de leurs intérêts de classe contre le patronat et le pouvoir gaulliste.

Pour que la C.G.T. soit toujours mieux en mesure de remplir son rôle dans la classe ouvrière, nous devons :

- organiser systématiquement le recrutement de masse parmi les travailleurs inorganisés qui nous font confiance,
- veiller à la plus large application de la démocratie syndicale (la réunion et la consultation des syndiqués),
- adapter nos formes d'organisation aux besoins de notre époque et dans le sens d'un rapprochement de l'activité de nos organisations de la masse des travailleurs,
- pour cela développer l'activité des sections syndicales et des syndicats à l'entreprise et améliorer notre travail dans le domaine de la propagande (tirage de tracts et journaux syndicaux, diffusion de « la V.O. », d'« Antoinette ») et de l'Education Syndicale.

Il convient de faire jouer aux UNIONS LOCALES un plus grand rôle pour l'aide et l'orientation des syndicats et sections syndicales, pour l'implantation de la C.G.T. dans les entreprises inorganisées.

★

CONCLUSIONS

Le 33^e Congrès Confédéral a fait le bilan de deux années de luttes de la classe ouvrière.

Il a tracé à celle-ci l'orientation de son combat et a précisé les objectifs essentiels qui en font l'objet : la satisfaction des revendications économiques et sociales, la Paix en Algérie, la défense des libertés et l'avènement d'une démocratie restaurée et renouvelée.

Il a rappelé les conditions du succès des luttes : la liaison étroite de l'organisation syndicale avec la masse des travailleurs, l'unité, le renforcement de la C.G.T.

Il a ouvert la perspective de luttes plus puissantes et plus décisives, s'inscrivant dans le prolongement de celles déjà engagées contre le patronat et le pouvoir gaulliste, contre les méfaits de leur politique.

Il a souligné le caractère déterminant de l'unité d'action à la base, condition indispensable du succès ouvrant la voie à la réunification syndicale.

la concurrence du fuel, aggravé par la pression du cartel international du pétrole dans le cadre de la politique atlantique, leur production doit encore diminuer et de nouvelles fermetures de puits sont à prévoir.

En résumé, il apparaît que si l'économie française continue de se développer, on ne saurait, pour autant, parler d'une véritable expansion. L'« essor » actuel, inférieur à celui d'autres grands pays industriels, inférieur également à celui des années 1954 à 1957 en France même, cache de nombreuses inégalités qui ne sont pas le signe d'une économie vraiment saine et qui portent en elles de nouvelles contradictions, de nouvelles menaces en ce qui concerne le niveau de vie et les conditions d'existence des masses populaires.

sur la situation sociale

... Depuis juillet 1957, la perte du pouvoir d'achat des salariés ouvriers, en dépit des augmentations de salaires souvent importantes obtenues par la lutte (en 1960 notamment) se situe au 1^{er} janvier 1961 en moyenne entre 7 et 10 %.

La perte du pouvoir d'achat du S.M.I.G. atteint même 11,5 % depuis juillet 1957 et, par rapport à 1955, s'élève à 17 %.

... Le pouvoir d'achat des salaires s'est détérioré depuis 1938. C'est ainsi que, par exemple, le salaire horaire du métallurgiste parisien a subi une baisse de son pouvoir d'achat de 30 %. Partant, ce métallurgiste doit présentement travailler 53 heures pour accéder au même pouvoir d'achat qu'avec 40 heures en 1938.

pour l'unité d'action et l'unité syndicale

... Nous avons maintenant une très riche expérience. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas de problèmes à résoudre. En bien des circonstances, les questions ne se posent pas toujours de la même façon. L'essentiel, C'EST DE NE JAMAIS PERDRE DE VUE CE QUI EST FONDAMENTAL : L'ACCORD DES TRAVAILLEURS, QUE L'ON VEUT, QUE L'ON APPELLE A L'ACTION.

Or, présentement, nombre de points communs existent dans les cahiers de revendications des Confédérations et de leurs organisations, pour réaliser l'unité d'action.

Les travailleurs F.O. et C.F.T.C. sont amenés à réfléchir qu'il n'y a aucune raison, au fond, qui s'oppose à la réalisation de celle-ci. Ils sont même heurtés, quand ils voient les dirigeants de F.O. et de C.F.T.C. s'affirmer pour telle revendication ou tel mot d'ordre, et faire des difficultés à la réalisation de l'unité d'action...

... De plus en plus fréquemment les travailleurs, et notamment ceux adhérents de FO ou de la CFTC, raisonnent et agissent ainsi. C'est pourquoi nous devons les aider, par nos propositions concrètes d'unité et d'action, à prendre la bonne route. Cette route c'est celle de l'accord avec leurs camarades de la C.G.T., pour développer dans l'unité l'activité et l'action revendicatives.

Ainsi, nous œuvrons pour la réalisation de l'unité d'action. En même temps, nous créons les conditions pour le développement de l'idée, de la réalisation, demain, de l'unité syndicale...

pour une C.G.T. plus puissante

... L'expérience que nous avons de la création ou de la constitution des sections syndicales et des syndicats, témoigne que non seulement parmi les syndiqués mais également parmi les travailleurs qui rejoignent nos rangs, nous trouvons les militants susceptibles de diriger, de collecter les timbres, de diffuser notre presse, d'être élus délégués du personnel ou membres des Comités d'Entreprise.

... Bien des syndiqués se refusent à assurer le collectage, à diffuser la presse, parce qu'on leur demande trop. Or, comme maints exemples en témoignent, là où l'on s'adresse à des travailleurs

Encore faut-il préciser que le rythme du travail s'étant intensifié, on ne peut valablement comparer une heure de travail d'aujourd'hui avec une heure de travail de 1938.

Nous avons aussi montré que le pouvoir d'achat des traitements de la majorité des fonctionnaires, cheminots, travailleurs des services publics, a connu, lui aussi, une dépréciation très sensible (30 %), depuis 1938...

pour la Paix et le Désarmement

... Depuis le dernier Congrès, la C.G.T. avec la classe ouvrière de notre pays, a mené de nombreuses actions pour la paix, que ce soit pour la détente internationale et le désarmement, à l'occasion de la visite de Nikita KHROUCHTCHEV en France, ou contre les explosions atomiques, ou encore contre le réarmement de l'Allemagne et l'installation de bases de la nouvelle Wehrmacht dans notre pays, au cours de grands rassemblements régionaux.

Nous poursuivrons notre action avec vigueur par nos initiatives et aussi par notre participation aux actions du Mouvement de la Paix :

- Pour imposer une politique française réellement indépendante, au service de la paix, de la coexistence et du règlement pacifique des problèmes internationaux ;
- Contre le militarisme allemand, pour l'interdiction des armes de destruction massive et l'arrêt des expériences nucléaires ;
- Pour le désarmement général et contrôlé...

d'un même atelier, d'une même chaîne, pour assurer le fonctionnement de l'organisation, ils acceptent d'autant plus facilement ces tâches que leur champ d'activité est plus limité, qu'ils se trouvent au milieu de camarades, de travailleurs qu'ils connaissent souvent personnellement.

La section syndicale ou le syndicat, en liaison avec ces divers responsables, coordonnent naturellement l'activité.

... Un des soucis constants de chaque dirigeant doit être, non faire tout par lui-même, mais de contribuer à mettre en activité le maximum de camarades. L'utilisation rationnelle des militants et militantes, les contacts permanents avec eux, les conseils que l'on doit leur donner pour faire leur travail, surmonter les difficultés, rendront en définitive, plus de résultats que le travail personnel — si important soit-il — de tel ou tel dirigeant.

Dans ce domaine, les délégués du personnel, les membres des Comités d'entreprises ou autres organisations similaires, peuvent jouer un grand rôle, dans la mesure où ils sont conseillés, soutenus par les sections syndicales. Evidemment, d'autres camarades non élus peuvent — et doivent — être appelés à prendre des responsabilités, à développer une activité pour la section syndicale ou le syndicat. La combinaison de ces efforts, de ces activités, peut et doit être recherchée en chaque circonstance.

Dans le rapport sur les PROBLEMES D'ORGANISATION, le Camarade Marcel CAILLE, Secrétaire de la C.G.T., a souligné les progrès réalisés dans le recrutement. Il a notamment souligné l'augmentation des effectifs de la C.G.T. dans un grand nombre de corporations :

Industries Chimiques	+ 16,2 %
Métallurgie	+ 14,1 %
Postes et Télécommunications	+ 9,5 %
Fonctionnaires des Finances	+ 11 %
Industrie du Verre	+ 12 %
Bâtiment	+ 9 %
	etc...

LE DELEGUE*du personnel*présente : **un schéma de**

LE 33^e Congrès a tenu ses assises. Il convient maintenant de répercuter le plus largement possible auprès des syndiqués et des travailleurs ses travaux et les décisions prises.

Pour cela l'ensemble des militants, pas seulement les délégués au Congrès mais tous les militants, doivent organiser de multiples assemblées et réunions d'usines, d'ateliers, de bureaux, par service, par poste, par équipe.

Pour les aider à réaliser ces comptes rendus, le Bulletin « LE DELEGUE DU PERSONNEL » publie ci-dessous un schéma d'intervention qui devra être enrichi et illustré par des exemples, des faits, des chiffres pris sur la base de chaque entreprise ou localité.

Le présent numéro du Bulletin étant entièrement consacré aux travaux et décisions du 33^e Congrès Confédéral les militants s'y référeront utilement pour compléter leurs explications et définir clairement l'orientation de la C.G.T.

INTRODUCTION

1.435 délégués ont pris part aux travaux du 33^e Congrès Confédéral du 28 mai au 2 juin 1961 à Ivry.

La discussion, large et démocratique, a fait ressortir :

- la confiance et l'esprit de responsabilité des militants de la C.G.T. à l'égard de la classe ouvrière,
- le haut niveau de combativité et la volonté grandissante d'unité des travailleurs,
- l'influence croissante de la C.G.T. et son rôle déterminant dans l'organisation des luttes,
- l'accord massif des délégués avec la juste appréciation de la direction confédérale sur le pouvoir gaulliste, pouvoir des monopoles, sa politique anti-ouvrière et antinationale et les conditions actuelles de lutte de la classe ouvrière.

Le 33^e Congrès a été vraiment le Congrès de la classe ouvrière.

★

LA DOMINATION DE LA VIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE PAR LES MONOPOLES DONT LE POUVOIR GAULLISTE EST L'EMANATION DIRECTE

Cette domination se traduit par :

- la concentration accélérée des moyens de production et des capitaux,
- l'augmentation des cadeaux de l'Etat aux grandes sociétés capitalistes,
- l'accroissement des chiffres d'affaires et des profits.

Le soi-disant « plan de développement national » vise essentiellement à une aggravation de l'emprise des monopoles sur les activités industrielles commerciales et agricoles ainsi qu'à l'utilisation encore plus poussée à leur profit des industries et services nationalisés.

LA SITUATION ECONOMIQUE EST CARACTERISEE ESSENTIELLEMENT par :

- l'application du Marché Commun,
- l'intrusion en France des capitaux américains,
- la tendance à l'hégémonie de la République Fédérale Allemande sur les autres pays d'Europe,
- l'inégalité de développement suivant les branches et les régions,
- la stagnation ou le recul de la production des biens de consommation.

Le capitalisme monopoliste d'Etat s'avère incapable d'organiser un développement harmonieux de la production et d'assurer sur des bases saines une véritable expansion économique.

L'AGGRAVATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

Bien que les actions revendicatives nombreuses et puissantes aient permis, en particulier au cours de l'année 1960, d'obtenir des résultats appréciables, le pouvoir d'achat des salariés s'est dégradé.

La tendance à l'appauvrissement de la classe ouvrière s'est en outre, manifestée par :

- l'intensification du rythme du travail,
- l'augmentation du nombre et de la gravité des accidents du travail, des maladies professionnelles et des maladies nerveuses,
- la déqualification professionnelle,
- l'écart croissant entre les salaires féminins et masculins,
- l'incapacité pour la masse des salariés de satisfaire les besoins nouveaux actuels.
- les licenciements, les réductions des horaires de travail et le chômage.
- Pour les capitalistes par contre ce sont des profits accrus.

Dans ces conditions, se justifient pleinement, tant du point de vue économique que social les revendications ouvrières d'augmentation des salaires, du retour aux 40 heures sans perte de salaire, d'avancement de l'âge de la retraite, d'allongement des congés payés.

★

LA DEMAGOGIE DU POUVOIR GAULLISTE ET LES ATTAQUES CONTRE LES LIBERTES

Depuis le 32^e Congrès, l'attaque du pouvoir gaulliste contre les libertés s'est précisée et développée sous de multiples formes :

- Application de l'article 16 de la Constitution, plateforme du pouvoir gaulliste pour pousser plus loin son offensive contre les libertés. Dans le même temps, les généraux organisateurs du putsch d'Alger connaissent un traitement de faveur.

Le pouvoir gaulliste tente avec la complicité des dirigeants P.O., C.F.T.C. et C.G.C. de relancer « l'intéressement » et d'accréditer son « plan social ».

Nos tâches :

- combattre toutes les tentatives de collaboration de classes,
- lutter pied à pied pour les libertés et la démocratie contre le pouvoir des monopoles.

★

LES LUTTES DE LA CLASSE OUVRIERE DEPUIS LE 32^e CONGRES

Durant ces deux dernières années, les luttes unies pour les revendications, pour la Paix en Algérie, pour la défense des

compte-rendu du 33^e Congrès

libertés, ont progressé avec une forme sans cesse croissante.

Elles ont atteint à certains moments, une grande puissance, par la conjonction de l'action des travailleurs d'une même corporation ou de l'ensemble du pays.

Ces luttes se caractérisent par :

- la multiplication des formes d'action utilisées : nombreux débrayages, manifestations de rue, etc.,
- la large application de la tactique consistant à partir des actions particulières multipliées et répétées pour aboutir à des mouvements plus généraux,
- les progrès impétueux de l'unité d'action à la base, emportant, en de nombreux cas, l'opposition des dirigeants des autres organisations à l'unité avec la C.G.T.,
- la participation active et en plus grand nombre des travailleurs mensuels, des femmes, des jeunes.

Les militants et les organisations de la C.G.T. ont pris une part déterminante à l'organisation, à la direction de ces luttes et, dans le cours de celles-ci, au combat pour l'unité.

★

LA LUTTE POUR LA PAIX EN ALGERIE

Les négociations d'Evian ont été imposées à de Gaulle par la lutte persévérante du peuple algérien et par la pression conjuguée de l'opinion internationale et de l'opposition de plus en plus affirmée du peuple français à la poursuite de cette guerre.

La C.G.T., dès le début de cette guerre, seule en tant qu'organisation syndicale, s'est affirmée clairement pour la reconnaissance au peuple algérien du droit à son indépendance et pour la négociation.

Elle a constamment appelé les travailleurs à agir en ce sens et a maintes fois renouvelé ses propositions d'unité d'action aux autres organisations.

Elle a dénoncé avec juste raison les manœuvres de diversion et de division retardant l'ouverture des négociations et la Paix (table ronde, garantie aux minorités, etc...).

Ces manœuvres ne peuvent que servir de Gaulle qui cherche par tous les moyens à sauvegarder en Algérie les intérêts des monopoles en maintenant sous une forme nouvelle la domination colonialiste.

Les déclarations de Genève constituent une base claire pour l'organisation en commun de l'action des travailleurs pour la Paix en Algérie. Celle-ci est plus indispensable que jamais pour imposer au pouvoir gaulliste l'aboutissement rapide des négociations.

★

LA LUTTE POUR LA PAIX ET LE DESARMEMENT

Notre époque est celle des grands bouleversements historiques qui transforment le monde :

- Le capitalisme n'est plus le système unique qui régnait sans partage sur le monde.
- Il a cessé d'être la force principale qui décide du cours des événements, du sort des peuples, de la guerre ou de la paix.
- Le système socialiste est devenu le facteur décisif de l'évolution humaine.
- Haut niveau de développement technique et social de l'Union Soviétique (exploit de Youri GAGARINE).

La puissance croissante des pays socialistes, les luttes ouvrières qui se développent dans tous les pays capitalistes et

l'essor du mouvement d'émancipation des peuples coloniaux et dépendants contribuent à l'affaiblissement de l'impérialisme et à l'accroissement des forces de paix dans le monde.

Celles-ci sont maintenant en mesure de s'opposer au déclenchement de la guerre.

Cependant les impérialistes n'ont pas renoncé à leurs visées agressives (Cuba, Laos, Congo ex-Belge).

La politique extérieure du pouvoir gaulliste se distingue par son caractère agressif et son alignement sur la politique de l'impérialisme américain.

Nos tâches :

- poursuivre notre action pour la défense de la Paix dans le monde,
- lutter contre le réarmement allemand et pour l'interdiction des armes nucléaires,
- exiger une politique française réellement indépendante au service de la Paix et de la coexistence pacifique.
- renforcer les liens d'amitié fraternelle et de solidarité avec les organisations syndicales et les travailleurs des autres pays.

★

LA LUTTE DE LA C.G.T. POUR L'UNITE DE LA CLASSE OUVRIERE

La question de l'unité a été au centre des travaux du 33^e Congrès.

L'unité d'action de la classe ouvrière — plus que jamais indispensable — pour l'aboutissement de ses revendications immédiates, pour la Paix en Algérie et la défense des libertés.

- Contribution déterminante à l'union de toutes les forces démocratiques en lutte contre le pouvoir des monopoles.
- Son renforcement à la base a rendu possible des accords unitaires entre organisations aux différents échelons, cela malgré les manœuvres et les calomnies contre la C.G.T. des dirigeants F.O., C.F.T.C., C.G.C.
- Ces progrès ont fait grandir la volonté des travailleurs d'en finir avec la division, état contre nature du mouvement syndical.

Les conditions de nouveaux progrès :

- renforcer l'unité pour l'action sur le lieu du travail,
- renouveler sans nous lasser nos propositions d'unité aux autres organisations mais sans pour autant renoncer en cas de refus à prendre seuls l'initiative de l'action,
- éclairer les travailleurs sur la nature des obstacles à l'unité, sur la nocivité de la collaboration de classes,
- les informer sur toutes les manœuvres anti-unitaires.

Expliquer que l'unité syndicale est possible, qu'elle se réalisera d'autant plus vite que leur volonté s'exprimera avec plus de force et d'ampleur en premier lieu par le développement de l'unité d'action dans les usines.

★

LE RENFORCEMENT DE LA C.G.T. CONDITION DU SUCCES DES LUTTES ET DES PROGRES DE L'UNITE

L'analyse des luttes passées et en cours fait ressortir le rôle de premier plan joué par la C.G.T. et l'accroissement de son influence en tant qu'organisation œuvrant inlassablement à

SUITE PAGE 2.

33^e CONGRES DE LA C.G.T. 33^e CONGRES

COMMISSION DES MANDATS

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES MANDATS présenté par Georges CROESE, de l'U.D. des Bouches-du-Rhône, a été adopté à l'unanimité.

La Commission a recensé **7.987 syndicats**, représentant **1.722.294 adhérents** (auxquels il convient d'ajouter 636 syndicats ou sections syndicales de retraités groupant environ 210.000 adhérents).

Représentés au 33^e Congrès : **6.630 Syndicats**, soit **1.606.404 adhérents**.

Nombre de Délégués : **1.435**.

auxquels s'ajoutent les représentants des **90 Unions Départementales** et les représentants des **38 Fédérations Nationales d'Industrie**.

Age moyen du Congrès : **38 ans**.

Sur 1.228 questionnaires parvenus à la Commission, elle a relevé :

978 ouvriers, 146 employés, 55 Cadres et maîtrise, 30 techniciens, 19 divers parmi lesquels des enseignants, des artistes, des gérants de coopératives, 135 femmes, 54 jeunes de moins de 25 ans, dont 16 jeunes filles.

Le plus jeune délégué à notre 33^e Congrès est notre camarade **MOLLET Francis**, âgé de 18 ans, syndiqué à la C.G.T. depuis le 1^{er} octobre 1960 au syndicat des Cheminots de Marseille.

La plus jeune déléguée est notre Camarade **CARRIERE Jacqueline**, âgée de 19 ans, syndiquée depuis le 1^{er} janvier 1961, employée de Préfecture.

Les plus anciens délégués sont nos Camarades :

— **SALIN Edmond**, retraité, âgé de 73 ans, adhérent au syndicat du Papier-Carton de Fature, en Gironde, et syndiqué à la C.G.T. depuis 1904,

— **BROUXEAU Alexandre**, toujours en activité, âgé de 72 ans, Président du syndicat des Métaux de Bobigny et syndiqué à la C.G.T. depuis 1905.

La Commission s'est également livrée à un sondage sur la qualité et la responsabilité des délégués au 33^e Congrès.

Plus de 75 % des délégués sont des Camarades dont leur responsabilité première se place à l'échelon de l'Entreprise, de l'Etablissement, de l'Administration.

Le l'examen de recensement des syndicats et mandats, la Commission souligne :

1) La progression des effectifs de la C.G.T., obtenue par l'effort persévérant de l'ensemble des militants, se place dans le contexte économique et politique du pouvoir personnel, cette progression prend donc une signification particulière et accrue.

Elle montre la confiance des travailleurs à l'égard de notre grande centrale syndicale. Elle atteste des possibilités pour aller avec toujours plus de confiance vers un recrutement sans cesse plus massif.

2) Le sondage effectué sur 1.228 mandats atteste de l'audience de la C.G.T. parmi les techniciens, cadres et maîtrise.

Cette représentation est l'image même du contenu de la C.G.T., de son caractère représentatif de l'ensemble des salariés de notre pays.

3) La représentation massive des militants ayant des responsabilités à l'échelle du lieu du travail fait la preuve éclatante des liens étroits établis entre les différents organismes de direction de la C.G.T. et les travailleurs.

En conclusion de ces trois enseignements soulignés, la Commission des mandats atteste de la bonne santé de la C.G.T. qui offre des conditions favorables pour développer notre conception d'un syndicalisme de masse, en renforçant sous tous les aspects nos organisations syndicales à l'entreprise.

LES VOTES DU CONGRES

● LE RAPPORT D'ORIENTATION

POUR : 6.625 syndicats représentant 1.603.615 voix
ABSTENTIONS : 5 syndicats représentant 2.789 voix

● LE PROGRAMME D'ACTION, DEFINISSANT L'ENSEMBLE DES REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS ET DES SOLUTIONS PRESENTES PAR LA C.G.T.

Salaires, retraites, temps de travail, productivité, conventions collectives, catégories, questions sociales, libertés, paix.

voté à l'UNANIMITE.

● LE RAPPORT D'ACTIVITE

voté à l'UNANIMITE moins UNE VOIX.

● LE RAPPORT FINANCIER

voté à l'UNANIMITE.

A la suite de l'adoption du rapport financier le Congrès a autorisé le Bureau Confédéral à porter à l'ordre du jour d'un prochain COMITE CONFEDERAL NATIONAL une proposition d'augmentation du taux de la cotisation Confédérale (voté à l'UNANIMITE moins UNE Voix contre et CINQ abstentions).

● LES RESOLUTIONS

Securité Sociale, problèmes sociaux et chômage, UNANIMITE moins UNE abstention au sujet du Chômage.

Problèmes d'organisation : UNANIMITE.

Mains d'Œuvre féminine : UNANIMITE.

Jeunesse et Apprentissage : UNANIMITE.

Propagande, presse, éducation syndicale : UNANIMITE.

Caisses Complémentaires de retraites : UNANIMITE.

POUR LA PAIX EN ALGERIE

Une résolution en faveur de la Paix en ALGERIE a été adoptée à l'UNANIMITE. Une délégation conduite par les camarades Henri RAYNAUD et Jean SCHAEFER, Secrétaires de la C.G.T., a été élue pour remettre cette résolution à la délégation française à EVIAN. Une copie de la résolution devant être portée ensuite avec un message à la délégation du G.P.R.A.

LE 33^e CONGRES A L'OPERA DE PARIS

Les délégués et les invités se retrouvèrent tous le mercredi soir pour une Soirée de gala à l'Opéra, où ils virent le magnifique Ballet « LAC DES CYGNES ».

Trois et quatre fois les danseurs et ballerines furent rappelés. Ils se surpassèrent devant ce public qu'ils n'ont que trop rarement.

UNE GRANDE MANIFESTATION D'INTERNATIONALISME PROLETARIEN

Malgré la scandaleuse mesure du gouvernement gaulliste interdisant l'entrée en France des délégations d'U.R.S.S., de Chine et des autres Démocraties Populaires, le Congrès a été l'occasion de touchantes et enthousiastes manifestations de solidarité internationale, tant par les saluts apportés à la tribune par les délégués fraternels présents au Congrès que par les messages lus au nom des délégations empêchées.

LOUIS SAILLANT, SECRETAIRE GENERAL DE LA FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

Au nom des 107 millions d'adhérents de la F.S.M. a conclu son intervention en déclarant :

« Ce sont des souhaits de grands succès dans les batailles en cours que la F.S.M. adresse aux travailleurs français.

« Acceptez-les comme un encouragement fraternel d'origine internationale pour tous les combats que vous aurez à livrer au lendemain du 33^e Congrès de la C.G.T., pour la Paix, les libertés, la démocratie, pour le progrès social contre les monopoles capitalistes. »



DU FOND DE SA PRISON le héros qui arracha le drapeau à croix gammée du Parthénon d'Athènes.

MANOLIS GLEZOS ADRESSE UN MESSAGE AU 33^e CONGRES

« De la prison d'AEGLINA, où je suis incarcéré avec des centaines d'autres combattants de la Résistance grecque et « partisans de la paix et de la démocratie, j'adresse à votre Congrès mes salutations chaleureuses de combat.

« La C.G.T. française est très connue des travailleurs du monde entier pour l'action d'avant-garde de ses syndicats. Elle est surtout bien connue des progressistes de GRECE pour son soutien sans réserve et sa solidarité envers les luttes du peuple grec.

« En exprimant mes remerciements chaleureux pour votre solidarité à mon égard et à l'égard des 2.000 prisonniers politiques grecs, je souhaite plein succès aux travaux de votre Congrès dans l'intérêt des travailleurs de France et du monde.

« Avec mes salutations de combat.

« Manolis GLEZOS. »

LA SOLIDARITÉ

• **UNE DELEGATION D'ENFANTS DE TRAVAILLEURS TUES AU TRAVAIL** est venue saluer le Congrès qui lui a réservé un chaleureux accueil. Ils ont offert au Bureau de la C.G.T. un joli nid confectionné par eux-mêmes dans leur maison « LE NID » de la Villette-aux-Aulnes, qui fonctionne grâce à l'aide des syndicats.



• A la suite de la **CATASTROPHE DE CLAMART**, le Congrès a adopté une résolution. Les délégués s'inclinant devant les victimes de la catastrophe exigent que les sinistrés soient relogés et indemnisés et qu'une enquête soit ouverte. Les premiers versements de solidarité ont été immédiatement effectués par la C.G.T. et l'U.D. de la Seine aux Unions Locales environnantes.

LES DÉLÉGATIONS

- Plusieurs entreprises en lutte ont envoyé des délégations saluer le Congrès.
- Une délégation des travailleurs du SPECTACLE, longue-ment ovationnée, est venue avec notamment la grande artiste Nicole COURCEL.
- **Le Général PETIT** apporte le salut des Officiers et Sous-Officiers de Réserve Républicains.

POPULARISONS LE 33^e CONGRES

BROCHURE DE MASSE contenant :

- le RAPPORT DU BUREAU CONFEDERAL présenté par Léon MAUVAIS, Secrétaire de la C.G.T.
- le DISCOURS DE CLOTURE de Benoît FRACHON, Secrétaire Général de la C.G.T.

PRIX DE VENTE : 0,35 NF (aux Organisations : 0,30 NF) à COMMANDER à la C.G.T., 213, rue Lafayette, PARIS (10^e) C.C.P. 62-84 PARIS.

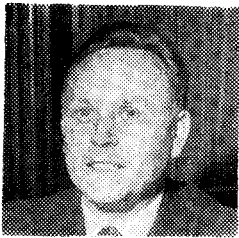
BROCHURE destinée aux Militants et Organisations contenant :

- l'Appel du 33^e Congrès,
- les Résolutions,
- le Programme d'action.

LE COMPTE RENDU intégral du 33^e Congrès contenant tous les rapports, interventions, résolutions et décisions.

PRIX : 10 NF, à COMMANDER à la C.G.T., C.C.P. 62-84 PARIS.

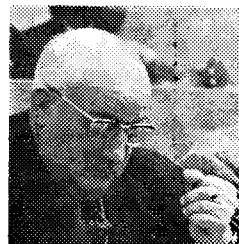
LA DIRECTION CONFÉDÉRALE



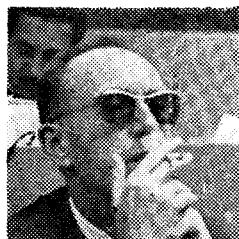
André BERTELOOT
Secrétaire



Madeleine COLIN
Secrétaire



Lucien JAYAT
Secrétaire



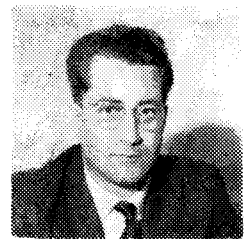
Pierre LEBRUN
Secrétaire



Léon MAUVAIS
Secrétaire



Benoît FRACHON
Secrétaire Général



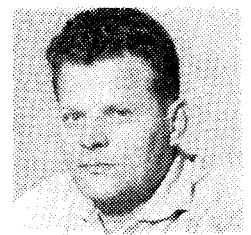
Marcel CAILLE
Secrétaire



Germaine GUILLE
Secrétaire



Henri KRASUCKI
Secrétaire



Livio MASCARELLO
Secrétaire



Jean SCHAEFER
Secrétaire

Commission administrative

TITULAIRES : **ALLAMY André** (Allier) ; **BAUDIN Marcel** (Ports et Docks) ; **BLONDEAU Achille** (Sous-Sol) ; **BRETEAU Jean** (Métaux) ; **CALVETTI Oswald** (Papier Carton) ; **CARROUE Maurice** (Agriculture) ; **CHAMPION Lucienne** (Haute-Vienne) ; **COLOMBINI Marius** (Bouches-du-Rhône) ; **DEDIEU Marcel** (Transports) ; **DELON Pierre** (Employés) ; **DROUARD Alphonse** (Cheminots) ; **DUCHAT Jules** (Bâtiment) ; **DUFRI-CHE Marcel** (Finances) ; **DUHAMEL René** (P. et T.) ; **EHNI Edouard** (Livre) ; **ELOI Jean** (Bâtiments) ; **FRAGNE Andrée** (Textile) ; **FRISCHMANN Georges** (P. et T.) ; **HENAFF Eugène** (Seine) ; **HERNIO Robert** (Cheminots) ; **LIANDRAT Marion** (Papier Carton) ; **LIVI Julien** (Alimentation) ; **LUNET André** (Métaux de la Seine) ; **MANGUINE Louis** (Nord) ; **MARTIN Marius** (Rhône) ; **MARION Jacques** (Spectacle) ; **PARIS Monique** (Métaux) ; **PASCRE Roger** (Industries chimiques) ; **PAUWELS Roger** (Eclairage) ; **PEUVRIER Renée** (Travailleurs de l'Etat) ; **ROUZAUD Léon** (Finances) ; **SEGUY Georges** (Cheminots) ; **TOURON Antoine** (P.T.A.) ; **VAGNERON Georges** (Doubs) ; **VELLAUD Michel** (Seine).

SUPPLEANTS : **ADAM Berthe** (Textile) ; **BUCHMANN Arthur** (Mosselle) ; **DEPLANQUE Gisèle** (Seine) ; **DUBOIS Jean** (Seine) ; **DUCHATEL-LIER Marcelle** (Services publics) ; **JOANNES Gisèle** (Habillement) ; **RA-VAUX Charles** (Enseignement technique) ; **SEMPE Annie** (Métaux Seine) ; **TRIOUX Jean** (Textile) ; **YOUKHANA Mohamed** (Industries Chimiques).

COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER : **BLANQUART Louise** (Alimentation) ; **BRISSET Alice** (Habillement) ; **CHEVALARIA** (Douanes Actives) ; **COUTIL Simone** (Allier) ; **DOLIDIER Jean-Aimé** (Seine) ; **GA-BRIELLI Pierre** (Bouches-du-Rhône).



André MERLOT
Secrétaire



Henri RAYNAUD
Secrétaire

